

Le fauchage raisonné

L'entretien des bords de routes fait l'objet d'une attention particulière. Le fauchage raisonné est une méthode alternative permettant d'être plus respectueux de l'environnement en alliant l'entretien, la sécurité des usagers et la préservation de la biodiversité. La date de fauche est retardée au maximum pour éviter d'interagir sur le cycle de vie de la faune et de la flore et tout en s'assurant de la sécurité des usagers de la route.

En quoi cela consiste-t-il ?



- relever la hauteur de fauche. Une coupe de 8 à 10 cm permettra une repousse moins rapide qu'avec une herbe fauchée à ras. Il y a également moins de risque d'abîmer le sol. La réduction du nombre de fauchages implique aussi une réduction de carburant et une durée de vie du matériel plus longue.
- limiter la largeur de coupe aux bordures des chaussées. Il s'agit de faucher la zone offrant une visibilité optimale aux usagers de la route ; l'herbe non fauchée préserve la faune et la flore.
- repousser le débroussaillage des fossés et des talus à l'automne afin de faciliter la reproduction des espèces vivant dans ces milieux.
- Répondre à un enjeu sanitaire en coupant des espèces végétales dites « envahissantes » ou fortement allergisantes.

La mise en œuvre de ces mesures vise à limiter notre impact sur l'environnement tout en assurant l'entretien du réseau et la sécurité de ses usagers.